

Balade n°2 : entre marais doux et marais de la Seudre- GRAVEL et VTC

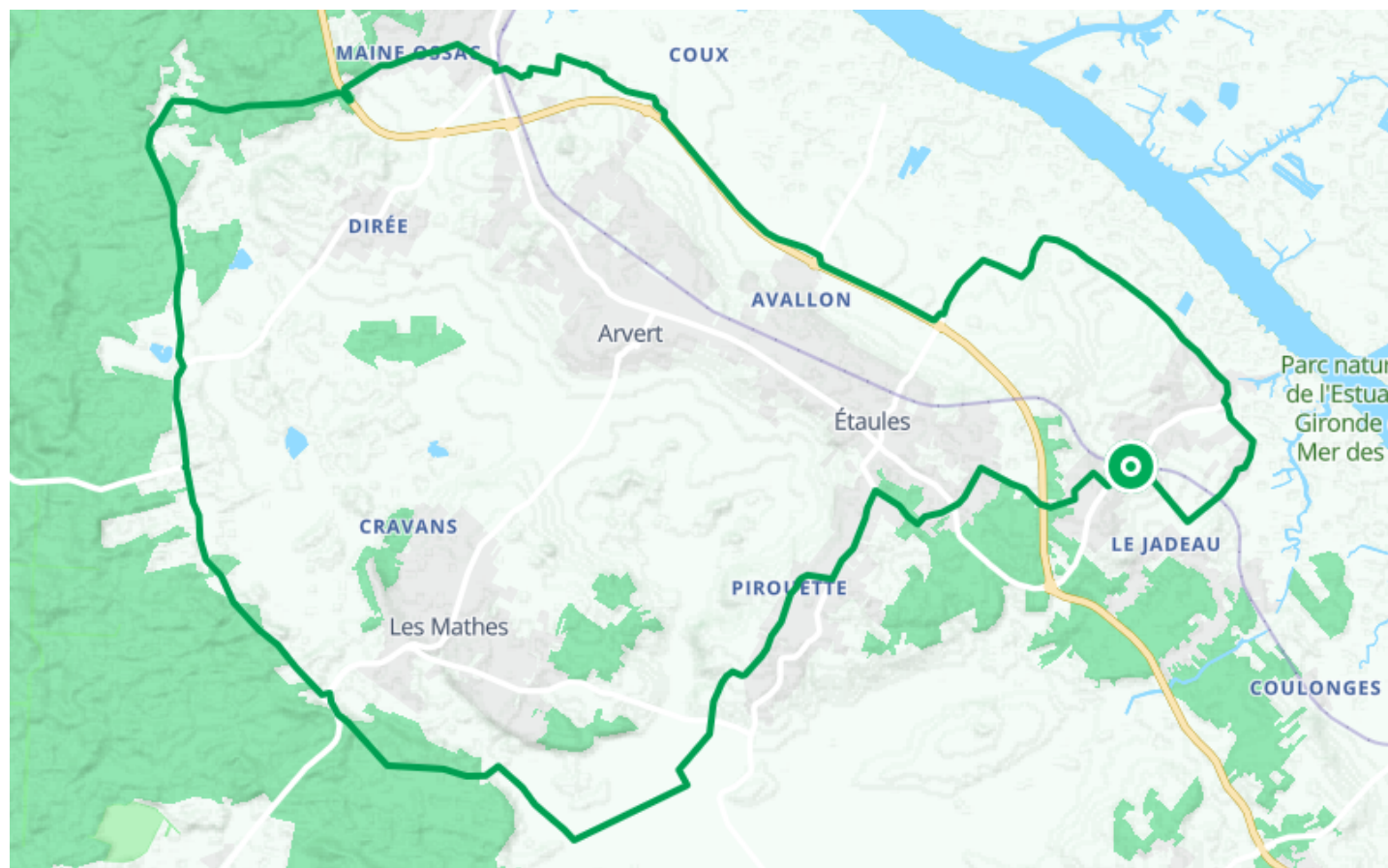
● Très facile

🚲 À vélo

🕒 2 h

↔ 30.0 km

📍 **Départ** 2 Rue de la Brousse
17890, Chaillevette



Descriptif

Au départ de Chaillevette suivre le balisage DV, en quittant l'itinéraire des Chemins de la Seudre au niveau de la "Route du Velours", cet axe s'engage sur la "Route des Mouillères" pour rejoindre le bourg au niveau de la gare du train touristique du "Train des Mouettes", puis prendre la direction d'Étaules. Après avoir traversé le bourg, le parcours descend en direction des marais doux de Saint-Augustin et des Mathes en s'engageant sur la voie verte de la "Passe de l'Etang". L'itinéraire se poursuit ensuite vers l'entrée de la commune des Mathes au rond-point de "La Baraque" et se connecte à l'axe N°10 - La Tremblade à La Palmyre.

Vous enchainerez les axes cyclables de la CARA avec des portions de liaisons non balisées.



Informations pratiques

Toutes les balades de la CARA : <https://sports-nature.agglo-royan.fr/balades-velo>

Communauté d'Agglomération de Royan Atlantique

107 Avenue de Rochefort

+33546396420

<https://sports-nature.agglo-royan.fr/apn>



Retrouvez ce parcours et bien d'autres
sur l'application mobile **Loopi – balades & GPS**

